

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchagua Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 juillet 2020. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Sami MENJOUR et Mr Fehmi LAOURINE.

Bilan Consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2019	2018
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 705 050	1 375 678
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 111 136)	(1 019 970)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	593 914	355 708
Immobilisations corporelles		139 354 031	115 682 022
- Amortissements des immobilisations corporelles		(72 313 022)	(63 801 988)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	67 041 009	51 880 034
Immobilisations financières		1 857 226	1 402 116
- Provisions sur immobilisations financières		(73 855)	(73 855)
Immobilisations financières nettes	(B.2)	1 783 371	1 328 260
Total des actifs immobilisés		69 418 295	53 564 002
Actif d'impôt différé		358 550	595 587
Autres actifs non courants	(B.3)	410 723	223 480
Total des actifs non courants		70 187 567	54 383 069
Actifs courants			
Stocks		37 919 224	38 132 613
-Provisions pour dépréciation des stocks		(1 962 704)	(1 878 286)
Stocks nets	(B.4)	35 956 520	36 254 327
Clients et comptes rattachés		27 474 236	24 851 178
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(5 340 589)	(4 410 909)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	22 133 648	20 440 269
Autres actifs courants		11 112 934	8 595 415
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(578 823)	(611 935)
Autres actifs courants nets	(B.6)	10 534 112	7 983 479
Placements et autres actifs financiers		3 000 000	3 000 000
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	3 261 813	4 758 050
Total des actifs courants		74 886 092	72 436 126
Total des actifs		145 073 659	126 819 195

Bilan Consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2019	2018
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		27 253 600	27 253 600
Réserves consolidés		30 017 858	21 197 984
Autres capitaux propres consolidés		10 207	(16 956)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		57 281 665	48 434 628
Résultat consolidé		11 663 571	17 412 002
Total des capitaux propres Groupe		68 945 236	65 846 630
INTERETS DES MINORITAIRES DANS LES RESERVES		969 648	997 088
INTERETS DES MINORITAIRES DANS LE RESULTAT		(43 171)	(25 569)
INTERETS DES MINORITAIRES DANS LES AUTRES CAPITAUX PROPRES		3 402	(5 652)
Total des intérêts minoritaires		929 879	965 867
Total des capitaux propres groupe et minoritaires	(B.8)	69 875 115	66 812 497
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	(B.9)	26 244 496	17 521 283
Provisions pour risques et charges	(B.10)	736 661	915 803
Total des passifs non courants		26 981 158	18 437 086
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.11)	15 008 351	13 628 874
Autres passifs courants	(B.12)	9 945 003	9 780 908
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.13)	23 264 032	18 159 829
Total des passifs courants		48 217 387	41 569 611
Total des passifs		75 198 544	60 006 697
Total des capitaux propres et des passifs		145 073 659	126 819 195

Etat de résultat consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		2019	2018
Produits d'exploitation			
Revenus	(R.1)	97 336 172	95 366 932
Autres produits d'exploitation	(R.2)	1 849 023	2 091 321
Total des produits d'exploitation		99 185 195	97 458 253
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(4 243 277)	(6 302 780)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(51 680 875)	(43 079 953)
Charges de personnel	(R.4)	(9 499 390)	(9 351 303)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(9 571 231)	(9 650 514)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(7 415 582)	(8 309 480)
Total des charges d'exploitation		(82 410 355)	(76 694 030)
Résultat d'exploitation		16 774 840	20 764 223
Charges financières nettes	(R.7)	(4 927 572)	(1 855 846)
Autres gains ordinaires	(R.8)	560 135	69 993
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(102 518)	(31 485)
Résultat courant des sociétés intégrées		12 304 886	18 946 884
Impôts exigibles		(447 449)	(1 690 511)
Impôts différés		(237 037)	130 059
Résultat net d'impôt des sociétés intégrées		11 620 400	17 386 432
Résultat net des sociétés intégrées		11 620 400	17 386 432
Part revenant aux intérêts minoritaires		(43 171)	(25 569)
Résultat revenant à la société consolidante		11 663 571	17 412 002

Etat de flux de trésorerie consolidés
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		2019	2018
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		11 663 571	17 412 002
Intérêts minoritaires dans le résultat		(43 171)	(25 569)
Ajustements pour			
* Amortissements et provisions	(F.1)	9 571 231	9 650 514
* Variation des :			
- Stock	(F.2)	213 390	3 494 584
- Créances clients	(F.2)	(2 623 059)	(10 767 212)
- Autres actifs	(F.2)	(2 280 483)	(3 562 656)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	1 370 809	4 774 902
- Intérêts des minoritaires dans les Réserves		(1 871)	500 000
* Autres ajustements :			
- Résorption subvention d'investissement		(438 781)	(438 628)
-Ecart de conversion		36 217	(27 039)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		17 467 853	21 010 898
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(24 001 382)	(5 713 860)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(455 111)	(228 508)
Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants		(187 243)	(127 181)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(24 643 736)	(6 069 548)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissement sur fonds social		28 310	18 424
Encaissements provenant des emprunts		14 426 335	7 063 990
Remboursements d'emprunts		(6 246 896)	(4 053 188)
Distributions de dividendes		(8 176 080)	(6 519 061)
Encaissement crédit de financement		46 250 639	43 100 000
Remboursement crédit de financement		(43 295 639)	(45 800 000)
Intérêts courus		34 851	238 983
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		3 021 520	(5 950 852)
Variation de la trésorerie		(4 154 362)	8 990 497
Trésorerie au début de l'exercice		7 565 389	(1 425 107)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	3 411 027	7 565 389

Notes aux états financiers consolidés

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « SOTUVER » est composé de quatre sociétés : la société « SOTUVER S.A », la société « VETRO MEDITERRANEO », la société « ADRIAVETRO SARL » et la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A ». L'activité principale du groupe « SOTUVER » est la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

- Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER S.A » : son capital s'élève à 27 253 600 DT et appartenant au groupe CFI.
La société « SOTUVER S.A » a pour objet la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- Société « VETRO MEDITERRANEO SARL » (société Tunisienne) est une société de commerce international créée en décembre 2014. Elle a pour objet la commercialisation à l'export des articles de verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenu à concurrence de 80% par la société « SOTUVER SA ». Le fournisseur unique de « VETRO MEDITERRANEO » est « SOTUVER S.A ».
- Société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » (société Tunisienne) est une société anonyme créée en 2017. Son capital social s'élève au 31 décembre 2019 à 2 000 000 DT et détenu à concurrence de 50% par la société « SOTUVER SA ». La société a pour objet principal l'extraction de pierres, de sable et d'argile.
- Société « ADRIAVETRO SARL » dont le pays de résidence est l'Italie est une société créée en 2018. Elle a pour objet la commercialisation en détail et en gros des emballages en verre. Son capital s'élève à 36 617 DT détenu à concurrence de 75% par la société « SOTUVER SA ».

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

II.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du groupe SOTUVER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1);
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II.2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

II.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

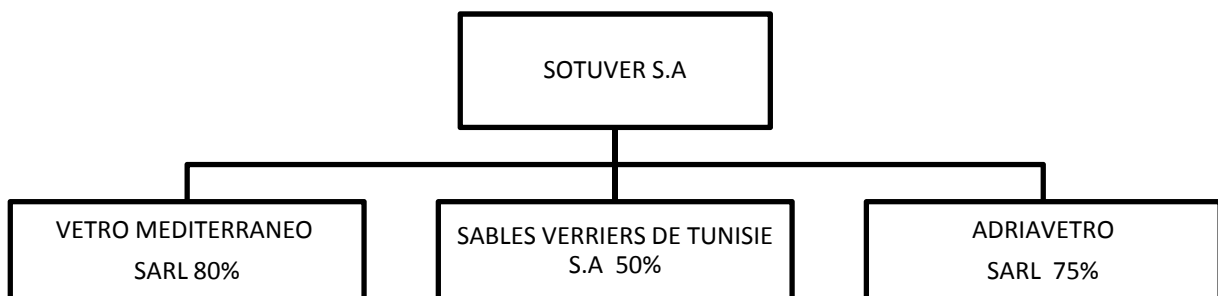
Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe SOTUVER est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2. Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société « SOTUVER S.A » et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur cette société.

Société	2019			2018		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
SOTUVER	100%	Mère	IG	100%	Mère	IG
VETRO MEDITERRANEO	80%	Filiale	IG	80%	Filiale	IG
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	50%	Filiale	IG	50%	Filiale	IG
ADRIAVETRO SARL	75%	Filiale	IG	75%	Filiale	IG

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « SOTUVER S.A » et de sa filiale en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe,
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II.2.3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II.2.4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

✓ *Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres*

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ *Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres*

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.3. PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

▪ **Unité monétaire**

Les livres comptables du groupe, à l'exception de la société ADRIAVETRO, sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

▪ **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les états financiers consolidés sont présentés en Dinars Tunisien, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la SOTUVER.

Les états financiers de la société ADRIAVETRO sont présentés en Euro. Pour le besoin de consolidation, ces états financiers ont été convertis en adoptant la méthode de cours de clôture comme suit :

- Les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période ;
- Les capitaux propres sont convertis au taux de change historique ;
- Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du Groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées soit en compte de résultat si l'opération conduit à une perte de contrôle, soit directement en variation de capitaux propres s'il s'agit d'une Variation d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle.

▪ **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles et de la NCT 6 relative aux Immobilisations incorporelles.

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée au groupe). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Le Groupe opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que le Groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement des sociétés du groupe ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance du groupe.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Impôt différé**

Les sociétés du Groupe SOTUVER sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis du Groupe SOTUVER sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2019.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

III.1. POURCENTAGE D'INTERETS DU GROUPE

L'analyse du portefeuille titres de participation du Groupe SOTUVER permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2018		2019	
	%	%	%	%
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt
SOTUVER	100%	100%	100%	100%
VETRO MEDITERRANEO	80%	80%	80%	80%
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	50%	50%	50%	50%
ADRIAVETRO SARL	75%	75%	75%	75%

III.2. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2019 comme suit:

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2018	Acquisitions 2019	Transfert	Valeurs brutes au 31/12/2019	Amortissements Cumulés au 31/12/2018	Dotations 2019	Amortissements Cumulés au 31/12/2019	Valeurs comptables nettes au 31/12/2019
Investissements Recherches et développements	105 039	-		105 039	561	47	608	104 431
Licences	333 888	34 719		368 607	139 661	11 397	151 058	217 549
Logiciels	936 751	294 654		1 231 404	879 749	79 723	959 472	271 932
Immobilisations incorporelles	1 375 678	329 373	-	1 705 050	1 019 970	91 167	1 111 137	593 912
Terrains	1 315 574	-		1 315 574	-	-	-	1 315 574
Constructions	22 642 179	39 046		22 681 225	8 454 600	758 640	9 213 240	13 467 985
Equipements de bureau	498 725	33 464		532 189	382 945	29 715	412 660	119 529
Installations techniques	2 854 967	139 540		2 994 507	1 987 510	196 877	2 184 387	810 120
Matériel de sécurité	230 565	44 161		274 726	110 207	23 175	133 382	141 344
Matériel de transport	1 537 066	378 833		1 915 899	857 967	410 907	1 268 874	647 025
Matériel Industriel	80 230 018	20 321 823	1 870 451	102 422 292	50 874 590	6 923 001	57 797 591	44 624 701
Matériel Informatique	1 043 558	192 986		1 236 544	763 714	85 173	848 887	387 657
Outillage Industriel	922 712	131 651		1 054 363	370 454	83 547	454 001	600 362
Immobilisations corporelles en cours	4 406 658	2 390 506	(1 870 451)	4 926 713	-	-	-	4 926 713
Immobilisations corporelles	115 682 022	23 672 009	-	139 354 031	63 801 987	8 511 035	72 313 022	67 041 010
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	117 057 700	24 001 382	-	141 059 081	64 821 957	8 602 202	73 424 159	67 634 922

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1 783 371 DT contre 1 328 260 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	Valeur brute au 31/12/2019	Provisions	Valeur nette au 31/12/2019	Valeur nette au 31/12/2018	Variation en DT
Titres de participations	203 237	(73 855)	129 382	129 382	-
Dépôts et cautionnements	1 653 990	-	1 653 990	1 198 878	455 111
Total	1 857 226	(73 855)	1 783 371	1 328 260	455 111

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 129 382 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs brutes au 31/12/2019	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2019	% de détention
MARINAJERBA	190 737	(61 355)	129 382	2,14%
NSD	12 500	(12 500)	-	12,5%
Total	203 237	(73 855)	129 382	

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2019 à 410723 DT contre 223 480 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2018	Capitalisation 2019	Résorption & Reclassement 2019	Solde au 31/12/2019	Variation en DT
Charges reportées	223 480	190 298	(3 056)	410 723	187 243
Total brut	223 480	190 298	(3 056)	410 723	187 243

Ce montant englobe principalement les coûts d'études engagées par le groupe et dont la finalité est l'amélioration des rendements de l'usine (amélioration de la productivité et de la qualité, optimisation et l'amélioration de l'organisation de l'usine etc..).

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 35 956 520 DT contre 36 254 327 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Matières premières	1 152 583	992 090	160 494
Matières consommables	6 468 513	4 422 996	2 045 518
Moules	10 149 215	8 916 347	1 232 868
Emballages	1 078 613	1 151 051	(72 438)
Palettes	3 192 119	2 530 789	661 330
Produits finis	15 878 181	20 119 341	(4 241 161)
Total Stock brut	37 919 224	38 132 613	(213 390)
Provision pour dépréciation des stocks	(1 962 704)	(1 878 286)	(84 418)
Stock net	35 956 520	36 254 327	(297 807)

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 22 133 648 DT contre 20 440 269 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Clients d'exploitation	16 593 353	17 300 856	(707 503)
Clients douteux et impayés	5 223 532	4 230 537	992 994
Valeurs à l'encaissement	2 916 571	923 217	1 993 355
Clients effets à recevoir	2 740 781	2 396 567	344 213
Clients et comptes rattachés bruts	27 474 236	24 851 178	2 623 059
Provision pour dépréciation des créances	(5 340 589)	(4 410 909)	(929 680)
Clients et comptes rattachés nets	22 133 648	20 440 269	1 693 379

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 10 534 112 DT contre 7 983 479 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Etat et collectivités publiques (A)	6 531 205	2 993 370	3 537 835
Fournisseurs débiteurs	2 621 127	2 972 746	(351 618)
Personnel et comptes rattachés	972 740	640 894	331 846
Comptes de régularisation actifs	875 258	1 460 131	(584 873)
Débiteurs divers	112 604	28 274	84 330
Actionnaires opération sur capital	-	500 000	(500 000)
Autres actifs courants bruts	11 112 934	8 595 415	2 517 520
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(578 823)	(611 935)	33 112
Autres actifs courants nets	10 534 112	7 983 479	2 550 632

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2019 à 3 261 813 DT contre 4 758 050 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Banques	3 240 854	4 738 462	(1 497 608)
Caisse	20 959	19 588	1 371
Total	3 261 813	4 758 050	(1 496 237)

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe totalisent au 31 décembre 2019 une valeur de 69 875 115DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit:

Désignation	Capital social	Réserves consolidés	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Intérêt des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2017	27 253 600	17 781 444	3 324	10 355 804	498 197	55 892 370
Résultats reportés consolidés		10 355 804		(10 355 804)		-
Variation des intérêts des minoritaires					474 430	474 430
Distribution des dividendes		(6 519 061)				(6 519 061)
Mouvement sur le fond social		18 424				18 424
Amortissement de la subvention		(438 627)				(438 627)
Variation des capitaux propres			(20 280)		(6 760)	(27 040)
Résultat de l'exercice 2018				17 412 002		17 412 002
Capitaux propres au 31/12/2018	27 253 600	21 197 984	(16 956)	17 412 002	965 867	66 812 497
Résultats reportés consolidés		17 412 002		(17 412 002)		-
Variation des intérêts des minoritaires					(45 042)	(45 042)
Distribution des dividendes		(8 176 080)				(8 176 080)
Mouvement sur le fond social		28 310				28 310
Amortissement de la subvention		(438 781)				(438 781)
Variation des capitaux propres		(5 577)	27 163		9 054	30 640
Résultat de l'exercice 2019				11 663 571		11 663 571
Capitaux propres au 31/12/2019	27 253 600	30 017 858	10 207	11 663 571	929 879	69 875 115

Les intérêts des minoritaires au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres VETRO MEDITERRANEO</i>	<u>17 067</u>	<u>30 000</u>
- dans les réserves	33 561	12 297
- dans le résultat	(16 495)	21 264
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres ADRIAVETRO</i>	<u>(87 187)</u>	<u>(45 654)</u>
- dans les réserves	(63 913)	(45 654)
- dans le résultat	(26 676)	(46 833)
- Ecart de conversion	3 402	6 760
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SVT</i>	<u>1 000 000</u>	<u>500 000</u>
- dans les réserves	1 000 000	500 000
- dans le résultat	-	-
Total des intérêts minoritaires	929 879	965 867
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	969 648	997 088
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(43 171)	(25 569)
Part des autres capitaux propres revenant aux intérêts minoritaires	3 402	(5 652)

B.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2019 à 26 244 496 DT contre 17 521 283 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Emprunt	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Emprunt ATTIJARI	18 740 945	7 417 437	11 323 509
Emprunt UIB	2 500 000	3 500 000	(1 000 000)
Emprunt BIAT	2 476 190	3 238 095	(761 905)
Emprunt UBCI	2 335 561	3 271 122	(935 561)
EMPRUNT LEASING	191 800	94 629	97 171
Total	26 244 496	17 521 283	8 723 213

B.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2019 à 736 661 DT contre 915 803 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Provision pour départ à la retraite	588 682	777 894	(189 213)
Provision pour litiges	147 980	137 909	10 071
Total	736 661	915 803	(179 142)

B.11. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2019 à 15 008 351 DT contre 13 628 874 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Fournisseurs d'exploitation	10 244 248	10 288 877	(44 629)
Fournisseurs, effets à payer	3 088 234	1 974 150	1 114 084
Fournisseurs d'immobilisations	872 417	568 198	304 219
Fournisseurs, factures non parvenues	801 190	795 387	5 804
Retenues de garantie	2 262	2 262	-
Total	15 008 351	13 628 874	1 379 478

B.12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2019 à 9 945 003 DT contre 9 780 908 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Clients créditeurs	1 929 793	902 277	1 027 517
Personnel et comptes rattachés	1 569 942	1 736 017	-166 075
Personnel UGTT	7 276	7 118	158
Assurance Groupe	15 157	8 308	6 849
Rémunération due	2 560	11 701	(9 141)
Personnel, cession divers	14 084	2 909	11 175
Dettes pour congés payés	622 334	605 281	17 053
Autres charges à payer	898 426	1 031 575	(133 150)
Autres comptes créditeurs	10 105	69 125	(59 019)
Etat et comptes rattachés	1 634 521	2 032 415	(397 894)
Etat impôt et taxes	502 088	1 792 790	(1 290 702)
Etat et collectivités publiques	823 473	226 630	596 843
État retenues à la source	247 390	11 582	235 808
État, FOPROLOS, TFP	1 242	1 242	-
État, FODEC	42 645	-	42 645
État, droit de timbre	296	1	295
TCL	17 387	170	17 217
Créditeurs divers	848 049	787 046	61 003
Clients, avoirs à établir	67 280	67 280	-
Jetons de présence (P)	8 650	8 650	-
Comptes de régularisation passifs	160 233	7 266	152 967
Dividendes	2 802	2 317	485
C.N.S.S.	608 771	690 720	(81 949)
Assurances	313	313	-
Provision courante pour risque et charge	-	10 500	(10 500)
Charges à payer	3 962 698	4 323 153	(360 456)
Total	9 945 003	9 780 908	164 095

B.13. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2019 à 23 264 032 DT contre 18 159 829 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Crédit de financement	13 875 000	10 920 000	2 955 000
<i>Crédit financement Stock</i>	<i>3 175 000</i>	<i>2 920 000</i>	<i>255 000</i>
<i>Crédit financement Export</i>	<i>10 700 000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>2 700 000</i>
Emprunt à moins d'un an	6 254 058	6 649 166	(395 108)
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>3 158 730</i>	<i>2 296 853</i>	<i>861 876</i>
<i>U.I.B</i>	<i>1 148 665</i>	<i>1 011 556</i>	<i>137 110</i>
<i>BIAT</i>	<i>761 905</i>	<i>1 333 333</i>	<i>(571 429)</i>
<i>UBCI</i>	<i>1 135 561</i>	<i>1 926 061</i>	<i>(790 500)</i>
<i>LEASING</i>	<i>49 197</i>	<i>81 362</i>	<i>(32 166)</i>
Intérêts courus sur crédits	440 987	398 003	42 984
<i>ATTIJARI BANK (I)</i>	<i>241 625</i>	<i>123 321</i>	<i>118 304</i>
<i>UBCI (I)</i>	<i>47 187</i>	<i>107 099</i>	<i>(59 912)</i>
<i>UIB (I)</i>	<i>152 174</i>	<i>167 582</i>	<i>(15 408)</i>
Banques	2 693 988	192 660	2 501 327
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>890 904</i>	<i>-</i>	<i>890 904</i>
<i>B.N.A</i>	<i>12 469</i>	<i>12 748</i>	<i>(279)</i>
<i>BIAT</i>	<i>568 103</i>	<i>55 021</i>	<i>513 082</i>
<i>AMEN BANK</i>	<i>266</i>	<i>-</i>	<i>266</i>
<i>A T B</i>	<i>44 370</i>	<i>-</i>	<i>44 370</i>
<i>S T B</i>	<i>2 240</i>	<i>2 055</i>	<i>184</i>
<i>UBCI</i>	<i>107 594</i>	<i>-</i>	<i>107 594</i>
<i>UIB</i>	<i>1 067 953</i>	<i>122 836</i>	<i>945 117</i>
<i>BANQUE ZITOUNA</i>	<i>90</i>	<i>-</i>	<i>90</i>
Total	23 264 032	18 159 829	5 104 203

III.3. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 97 336 172 DT au cours de l'exercice 2019 contre 95 366 932 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Chiffre d'affaires Export	53 108 739	58 236 387	(5 127 648)
Chiffre d'affaires Local	44 227 433	37 130 545	7 096 888
Total	97 336 172	95 366 932	1 969 239

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1849 023 DT au cours de l'exercice 2019 contre 2 091 321 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Autres Produits Locaux	1 365 937	1 476 843	(110 906)
Résorption subvention d'investissement	438 781	438 628	153
Subventions d'exploitation	44 306	138 565	(94 259)
Transferts de charges	-	37 285	(37 285)
Total	1 849 023	2 091 321	238 675

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 51 680 875 DT au cours de l'exercice 2019 contre 43 079 953 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Matière première	19 630 333	15 231 506	4 398 827
<i>Stock initial</i>	992 090	1 199 507	(207 417)
<i>Achat MP</i>	19 790 826	15 024 089	4 766 737
<i>Stock final</i>	(1 152 583)	(992 090)	(160 493)
Matière consommable	8 098 041	8 650 003	(551 962)
<i>Stock initial</i>	13 339 343	10 492 798	2 846 545
<i>Achat MC</i>	11 376 427	11 496 548	(120 120)
<i>Stock final</i>	(16 617 729)	(13 339 343)	(3 278 386)
Emballage	4 881 297	4 266 216	615 081
<i>Stock initial</i>	1 151 051	1 152 676	(1 625)
<i>Achat EM</i>	4 808 859	4 264 592	544 268
<i>Stock final</i>	(1 078 613)	(1 151 051)	72 438
Palette	1 850 855	1 856 319	(5 464)
<i>Stock initial</i>	2 530 789	2 361 248	169 541
<i>Achat Palette</i>	2 512 185	2 025 860	486 325
<i>Stock final</i>	(3 192 119)	(2 530 789)	(661 330)
Energie	17 220 349	13 075 908	4 144 441
<i>Eau</i>	380 517	110 241	270 276
<i>Gaz</i>	10 424 872	7 949 812	2 475 060
<i>Electricité</i>	6 414 960	5 015 855	1 399 105
Total	51 680 875	43 079 953	8 600 922

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 9 499 390 DT au cours de l'exercice 2019 contre 9 351 303 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 019	2 018	Variation en DT
Salaires & Appointements	8 045 747	7 808 670	516 602
Charges Patronales	1 453 643	1 542 633	(88 990)
Total	9 499 390	9 351 303	427 612

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 9 571 321 DT au cours de l'exercice 2019 contre 9 650 514 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 019	2 018	Variation en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 590 644	7 537 347	1 053 297
Provisions pour dépréciation des clients	946 507	827 098	119 409
Provisions pour dépréciation des stocks	225 456	1 144 160	(918 704)
Provision pour risques et charge	10 071	129 620	(119 549)
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	-	12 289	(12 289)
Reprise sur provision	(201 477)	-	(201 477)
Total	9 571 321	9 650 514	122 164

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 7 415 582 DT au cours de l'exercice 2019 contre 8 309 480 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	2 019	2 018	Variation en DT
Transport	2 446 435	3 896 512	(1 450 077)
Honoraires	1 267 845	781 625	486 220
Entretiens et réparations	1 205 575	1 146 448	59 127
Sous-traitance	472 866	426 379	46 487
Réceptions et missions	383 878	315 175	68 703
Autres charges	353 341	342 666	10 676
Assurances	297 469	313 197	(15 727)
Locations	239 173	304 456	(65 283)
Impôts et taxes	226 459	347 362	(120 903)
Frais bancaires	213 302	173 157	40 145
Assistance	211 016	145 183	65 833
Télécommunications	60 722	79 821	(19 099)
Jetons de présence	37 500	37 500	-
Total	7 415 582	8 309 480	(893 898)

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 4 927 572 DT au cours de l'exercice 2019 contre 1 855 846 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	2 019	2 018	Variation en DT
Intérêts des emprunts	2 723 520	2 053 054	670 466
Intérêts des comptes courants	737 691	346 098	391 593
Intérêts Opérations de financement	625 816	850 121	(224 304)
Frais d'escompte	487 901	356 814	131 087
Différence de change	352 643	(1 750 241)	2 102 884
Total	4 927 572	1 855 846	3 071 726

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 560 135 DT au cours de l'exercice 2019 contre 69 993 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	2 019	2 018	Variation en DT
Profit exceptionnel	560 135	69 993	490 143
Total	560 135	69 993	490 143

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 102 518 DT au cours de l'exercice 2019 contre 31 485 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	2 019	2 018	Variation en DT
Pertes exceptionnelles	102 518	30 957	71 561
Achats liées à des exercices antérieurs	-	529	(529)
SQTotal	102 518	31 485	71 032

III.4. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 590 644	7 537 347
Provisions pour dépréciation des clients	979 589	786 380
Provisions pour dépréciation des stocks	225 456	1 144 160
Provisions pour risques et charges	10 071	129 620
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	-	12 289
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	40 719
Reprises sur Provisions	(234 529)	-
Total	9 571 231	9 650 514

F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2019 (a)	31/12/2018 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	37 919 224	38 132 613	(213 390)
Créances clients	27 474 236	24 851 178	2 623 059
Autres actifs	11 471 484	9 191 001	2 280 482
Total	76 864 944	72 174 792	4 690 152

F.3. Variation des passifs

Désignation	31/12/2019 (a)	31/12/2018 (a)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs et autres dettes	251 258 50	23 755 041	1 370 809
Total	25 125 850	23 755 041	1 370 809

F.4. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(23 672 009)	(5 668 639)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(329 373)	(45 221)
Total	(24 001 382)	(5 713 860)

F.5. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Compte placement SOTUVER S.A.	3 000 000	3 000 000
Comptes courants bancaires débiteurs SOTUVER S.A.	2 243 722	3 500 286
Comptes courants bancaires débiteurs SVT	511 715	503 812
Comptes courants bancaires débiteurs VETRO MEDITERRANEO	445 129	603 325
Comptes courants bancaires créditeurs VETRO MEDITERRANEO	39 302	(55 021)
Caisse SOTUVER S. A	17 004	8 147
Caisse Adria Vetro	3 955	11 435
Comptes courants bancaires débiteurs ADV	-	8 208
Comptes courants bancaires créditeurs ADV	(743)	-
Échéance à moins d'un an SVT	(155 070)	-
Comptes courants bancaires créditeurs SOTUVER S.A.	(2 693 988)	(14 803)
Total	3 411 027	7 565 389

IV. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

Les engagements hors bilan du groupe « SOTUVER » se détaillent comme suit :

V.1. Engagements donnés

A- Hypothèques et nantissements

Le groupe « SOTUVER » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH et UIB :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

B- Crédits

Banque	Montant Crédit	Principal restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI BANK 1	6 000 000	1 111 116	50 392
ATTIJARI BANK 2	6 000 000	4 571 430	549 985
ATTIJARI BANK 3	2 000 000	1 734 891	351 258
ATTIJARI BANK 4	10 000 000	10 000 000	3 588 010
UBCI 1	2 540 000	-	-
UBCI 2	1 220 050	271 122	12 253
UBCI 3	5 270 000	-	-
UBCI 4	4 000 000	3 000 000	335 467
BIAT 1	4 000 000	-	-
BIAT 2	4 000 000	3 238 095	417 522
UIB	5 000 000	3 500 000	506 013
TOTAL	50 030 050	27 426 654	5 810 900

Banque	Montant P Crédit	Principal + Intérêts restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI LEASING 1	147 600	14 775	2 475
ATTIJARI LEASING 2	60 900	7 614	1 524
ATTIJARI LEASING 5	40 122	11 321	1 959
ATTIJARI LEASING 6	72 132	17 904	3 478
ATTIJARI LEASING 7	40 969	17 329	2 990
ATTIJARI LEASING 8	171 738	220 107	59 818
TOTAL	533 461	289 049	72 243

C- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 décembre 2019 à 8 148 821 DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant
ATB	86 983
ATT B	1 852 640
BIAT	3 370 021
UBCI	2 338 852
BH	190 229
UIB	310 096
Total	8 148 821

V.2. Engagements reçus

Au 31 décembre 2019, la société a obtenu un cautionnement fiscal auprès de l'ATB pour un montant de 1 050 DT.

V. NOTE RELATIVE AU RESULTAT PAR ACTION DU GROUPE

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Résultat Net	11 663 571	17 412 002
Nombre d'action	27 253 600	27 253 600
Résultat par action	0,428	0,639

VI. EVENEMENTS POSTERIEURS

Dès l'apparition du fléau en Chine et ses premiers signes en Europe, le groupe SOTUVER a adopté une démarche anticipative et proactive en créant une cellule de suivi dont l'objectif est de :

- Garantir la sécurité des employés grâce à une stratégie sanitaire rigoureuse et garantir la pérennité de l'activité de l'entreprise.
- Suivre très régulièrement la situation en Tunisie et dans les pays qu'elle dessert afin d'adapter continuellement la stratégie commerciale.

A noter que le chiffre d'affaires a enregistré une légère baisse par rapport aux prévisions suite aux circonstances au cours des premiers mois de l'année 2020, causées par la pandémie Covid-19, et particulièrement de la fermeture des frontières terrestres avec l'Algérie et de la régression de la demande de marché Italien. Cette baisse devrait se rattraper rapidement dès la levée de cette conjoncture de confinement international.

Quant à la situation financière, le groupe SOTUVER présente une position solide et continue ses investissements à travers la création d'une nouvelle filiale nommée SGI totalement exportatrice avec un capital de 33 300 000 dinars spécialisée dans l'industrie d'emballages en verre creux et dotée d'une capacité de production de 300 tonnes par jour, afin de satisfaire les demandes excessives.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 24 Juin 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les actionnaires du Groupe SOTUVER,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 19 juin 2019 pour le cabinet AMC Ernst & Young et du 20 juin 2017 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe « SOTUVER », qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 68 945 236 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 11 663 571 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note VI « Evénements postérieurs » des états financiers qui décrit les événements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité du Groupe. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks du Groupe figurent au bilan au 31 décembre 2019 pour une valeur nette de 35 956 520 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 25% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte des articles à rotation lente ou obsolètes déduction faite, pour le produits finis, de la valeur récupérable de ces articles telle que calculée par la direction technique et la direction commerciale de la société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

5. Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la

capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats

Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la SOTUVER. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la SOTUVER susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Tunis, le 16 Juillet 2020

Les commissaires aux comptes

Sami MENJOUR

**AMC ERNST& YOUNG
Fehmi Laourine**